

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 AVRIL 2015

Le dix avril deux mil quinze, à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de GAGEAC ET ROUILLAC, dûment convoqué le 31 Mars 2015, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Philippe PUYPONCHET, Maire.

Présents : Philippe PUYPONCHET, Gilbert MIFSUD, Annie ALLÈGRE, Frédéric GABARD, Armindo GAGEIRO, Corinne MAILLIET, Thomas MÉRILLIER, Valérie MOULINIER et Céline OLIVIER.

Absent excusé : Alain FOSSARD.

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, qui sont au nombre de DIX, il a été procédé conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales à la nomination d'un secrétaire de séance. Monsieur Gilbert MIFSUD, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir cette fonction qu'il a acceptée.

ORDRE DU JOUR

- **Vote des taux des taxes directes locales pour 2015**
- **Vote du Budget Primitif 2015**
- **Réserve Parlementaire Sénateur**
- **Questions Diverses**

COMPTE-RENDU DE LA PRÉCÉDENTE RÉUNION

Il est donné lecture du compte-rendu de la réunion du 27 Mars 2015 qui n'appelle aucune observation et est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Monsieur le Maire demande que la mise à disposition de l'employé communal à la commune de SAUSSIGNAC soit ajoutée à l'ordre du jour. Les membres du Conseil Municipal acceptent cette proposition.

VOTE DES TAUX DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR L'ANNÉE 2015 -

Délibération n° 2015 – 15

Monsieur le Maire présente l'état des taxes directes locales reçu pour l'année 2015. Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité de ses membres présents, décide de ne pas augmenter les taux des Taxes Directes Locales pour l'année 2015, adopte les taux d'imposition tels que reportés sur l'Etat 1259 - paragraphe II « décisions du Conseil Municipal » :

- Taxe d'habitation : 11,38 %
- Taxe foncière (bâti) : 8,47 %
- Taxe foncière (non bâti) : 49,82 %
- Cotisation Foncière des Entreprises : 16,96 %

Le produit fiscal attendu et voté pour 2015 (Taxes d'Habitation – Taxes Foncières (bâti et non bâti) et C. F.E. sera donc de : **137 257 €uros.**

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	105 250,52	0,00	100 560,00	100 560,00	100 560,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	75 400,00	0,00	76 000,00	76 000,00	76 000,00
014	Atténuations de produits	28 300,00	0,00	28 100,00	28 100,00	28 100,00
65	Autres charges de gestion courante	60 158,00	0,00	52 836,00	52 836,00	52 836,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		269 108,52	0,00	257 496,00	257 496,00	257 496,00
66	Charges financières	5 100,00	0,00	4 500,00	4 500,00	4 500,00
67	Charges exceptionnelles	300,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	5 000,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		279 508,52	0,00	266 996,00	266 996,00	266 996,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	103 173,00		190 978,19	190 978,19	190 978,19
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		103 173,00		190 978,19	190 978,19	190 978,19
TOTAL		382 681,52	0,00	457 974,19	457 974,19	457 974,19

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	457 974,19
--	-------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	16 200,00	0,00	15 700,00	15 700,00	15 700,00
73	Impôts et taxes	147 647,00	0,00	143 956,00	143 956,00	143 956,00
74	Dotations et participations	110 978,00	0,00	117 129,00	117 129,00	117 129,00
75	Autres produits de gestion courante	10 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00	9 000,00
Total des recettes de gestion courante		284 825,00	0,00	285 785,00	285 785,00	285 785,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	2 000,00	0,00	1 200,00	1 200,00	1 200,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		286 825,00	0,00	286 985,00	286 985,00	286 985,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		286 825,00	0,00	286 985,00	286 985,00	286 985,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	170 989,19
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	457 974,19
--	-------------------

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	232 180,00	0,00	284 823,90	284 823,90	284 823,90
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	232 180,00	0,00	284 823,90	284 823,90	284 823,90
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	16 900,00	0,00	17 500,00	17 500,00	17 500,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	16 900,00	0,00	17 500,00	17 500,00	17 500,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	249 080,00	0,00	302 323,90	302 323,90	302 323,90
040	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL	249 080,00	0,00	302 323,90	302 323,90	302 323,90

+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00

=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 302 323,90

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	65 007,00	0,00	96 996,00	96 996,00	96 996,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	70 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	4 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	139 207,00	0,00	96 996,00	96 996,00	96 996,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	5 700,00	0,00	10 310,00	10 310,00	10 310,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	56 537,13	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent* invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	63 237,13	0,00	11 310,00	11 310,00	11 310,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	202 444,13	0,00	108 306,00	108 306,00	108 306,00
021	Virement de la sect* de fonctionnement (4)	103 173,00	0,00	190 978,19	190 978,19	190 978,19
040	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	103 173,00	0,00	190 978,19	190 978,19	190 978,19
	TOTAL	305 617,13	0,00	299 284,19	299 284,19	299 284,19

+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2) 3 039,71

=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 302 323,90

RÉSERVE PARLEMENTAIRE SÉNATEUR – Délibération 2015 - 16

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal qu'il avait sollicité Monsieur BÉRIT-DÉBAT, Sénateur de la Dordogne, pour l'octroi d'une subvention au titre de la Réserve Parlementaire pour les travaux de recalibrage de la voie d'accès à l'école.

Par lettre en date du 18 Mars 2015, Monsieur Claude BÉRIT-DÉBAT informe Monsieur le Maire qu'une aide d'un montant de 5.000 € sera demandée au Ministère de l'Intérieur pour mener à bien cette opération. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents, rappelle le plan de financement :

Montant des travaux H.T.	38 340 €
Contrat d'Objectifs (30 %)	11 502 €
Réserve Parlementaire	5 000 €
Autofinancement	21 838 €.

MISE À DISPOSITION AGENT COMMUNAL COMMUNE DE SAUSSIGNAC– Délibération 2015 - 17

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que la commune de Saussignac l'a sollicité afin de mettre l'agent communal de Gageac et Rouillac à sa disposition pour le faucardage de sa commune. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve la mise à disposition de l'agent communal à la commune de Saussignac pour une durée de 85 heures (45 heures pour la conduite de l'épareuse et 40 heures pour la conduite de la banquetteuse) et dit qu'un titre de recette sera émis au nom de la commune de Saussignac pour le remboursement de ces heures à la commune de Gageac et Rouillac.

DIVERS

Contrôle URSSAF

La Mairie de Gageac et Rouillac a fait l'objet d'un contrôle de l'URSSAF sur les salaires de 2013. Monsieur le Maire lit aux membres du Conseil le rapport sur ce contrôle qui n'a fait l'objet d'aucun redressement. Un compliment a été fait à l'ensemble des secrétaires administratives pour le sérieux dans leur travail.

Gazinière de la cantine scolaire

La gazinière de la cantine est hors service et non réparable. Afin de continuer d'assurer les repas, il a été prêté une gazinière. Différents revendeurs professionnels de gazinières ont été contactés (coût estimé à 2 000 €) et son remplacement s'effectuera pendant les prochaines vacances scolaires.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 45.

Ont signé : Philippe PUYPONCHET - Gilbert MIFSUD - Annie ALLÈGRE - Frédéric GABARD - Armindo GAGEIRO - Corinne MAILLIET – Thomas MERILLIER - Valérie MOULINIER et Céline OLIVIER.